

# Entre suprématie blanche et cybersécurité

## Mutations contemporaines des pratiques de vigilantisme en Arizona

Damien SIMONNEAU

**Résumé** – La paramilitarisation et la technicisation des pratiques de surveillance de la frontière de deux groupes de citoyens en Arizona donnent à réfléchir sur l’usage du concept de vigilantisme aux États-Unis. Les pratiques d’auto-justice, propres à la chasse aux migrants, semblent évoluer vers la constitution d’une expertise technique. Détenant et publicisant un savoir spécialisé sur les migrations et la contrebande, les deux groupes observés cherchent moins à recourir à la force contre les migrants qu’à mettre en cause les politiques de sécurité des forces de l’ordre en tant qu’experts. Toutefois, cette expertise questionne sur ses modalités, sa crédibilité et sa réception. Un tel affichage interroge également sur l’euphémisation des registres de justification de la surveillance ainsi que sur la teneur de la critique du monopole de l’État fédéral sur le maintien de l’ordre. Loin de diluer leur engagement politique, le recours à l’expertise apparaît finalement pour ces *vigilantes* comme un moyen de se réinventer et de rester pertinents dans un contexte de militarisation de la frontière.

Dans son ranch face au Mexique, American Border Patrol, un groupe de surveillance citoyenne, organise les 3 et 4 juillet 2015 la huitième édition du « *Border Flag Barbecue*<sup>1</sup> ». Il est possible d'y découvrir « des technologies intelligentes en action », de participer à l'accrochage de drapeaux des États-Unis sur une structure en bois, tout en assistant à des concerts de musique *country*. Comme les années précédentes, des élus locaux républicains sont invités à prendre la parole. Cet événement se situe au croisement de la foire aux technologies de surveillance, de l'événement patriotique et du concert folk. Ce mélange des genres questionne sur la dénomination du groupe. Faut-il y voir une « ONG de surveillance de la frontière », une start-up du sécuritaire exposant ses produits, comme nous y invite le groupe lui-même ? Ne s'agirait-il pas plutôt d'une association à visée politique, voire d'un groupe de *vigilantes* antimigrants, comme le suggèrent ses critiques ?

En Arizona, le traqueur de migrants des années 2000, aux allures de cow-boy, semble avoir récemment muté en un patrouilleur aux modes opératoires militarisés. La labellisation de ces groupes continue d'être sujette à controverses. Ceux-ci se définissent en effet comme des « ONG » engagées dans un travail de surveillance. Ils réfutent ainsi le terme de « milices » ou de « *vigilantes*<sup>2</sup> » que leur accolent des responsables politiques ou des ONG dénonçant l'usage de la violence extrajudiciaire contre ceux qui traversent sans autorisation la frontière. Ces termes péjoratifs sont également employés lors de condamnations en justice de certains patrouilleurs<sup>3</sup>. Pour le Southern Poverty Law Center (SPLC), une ONG de surveillance des « groupes haineux » aux États-Unis, les motivations racistes de ces groupes opposés à l'immigration mexicaine et sud-américaine permettent de les qualifier de « groupes nativistes extrémistes<sup>4</sup> ». À l'opposé, pour les tenants de la lutte contre l'immigration clandestine et les élus défendant le droit des citoyens à se constituer en « milices », ce sont des « patriotes » ou encore des « citoyens engagés<sup>5</sup> ».

Cet article analyse l'évolution des pratiques de surveillance de la frontière de deux groupes actifs dans le Sud-Est de l'Arizona, l'American Border Patrol (ABP) et l'Arizona Border Recon (AZBR). Les pratiques coercitives propres à la chasse aux migrants, caractéristiques des formes classiques de vigilantisme au sud-ouest des États-Unis, évoluent vers la constitution d'un savoir spécialisé sur les enjeux transfrontaliers, incluant les mobilités de migrants, la contrebande,

---

1. On trouvera le flyer de l'événement à l'adresse suivante : <http://americanborderpatrol.com/pioneers/index.html> (consulté en juin 2015).

2. Arizona Border Recon, « About AZBR », <http://arizonaborderrecon.org/> (consulté le 23 mars 2014).

3. Associated Press in Phoenix, « Arizona Men caught in plot to steal cocaine from drug smugglers », *The Guardian*, 18 août 2015.

4. Beirich (H.), *Nativists groups continue to fall*, Southern Poverty Law Center, Intelligence Report, 10 mars 2015.

5. Mallonee (L.), « On a mission with the men of Arizona Border Recon », *Wired*, 23 septembre 2015.

les actions de la Border Patrol et l'état d'avancement de la militarisation du territoire. Ces deux groupes expérimentent des pratiques de surveillance (de type « reconnaissance ») et élaborent des technologies dans l'objectif de se présenter comme des experts de la sécurité. Ils entendent ainsi critiquer en tant que spécialistes la manière dont les forces de l'ordre sécurisent la frontière. Cette évolution soulève deux interrogations. La première porte sur les modalités de constitution, la crédibilité et la réception de cette tentative d'expertise. La seconde porte sur l'euphémisation de registres idéologiques et politiques justifiant la surveillance citoyenne. Le recours à l'expertise semble alors constituer un nouveau mode d'action s'ajoutant au répertoire traditionnel du vigilantisme aux États-Unis.

Il s'agit plus généralement de questionner la pertinence du concept de vigilantisme pour analyser une telle évolution. Les frontières de l'action des *vigilantes* apparaissent floues et en perpétuelle reconfiguration. Le vigilantisme fait habituellement référence à des pratiques coercitives mises en œuvre collectivement par des acteurs non étatiques qui violent la loi afin de maintenir l'ordre<sup>6</sup>. Ces pratiques sont publiques, ou du moins dotées d'une certaine visibilité, et traduisent une mise en cause, par le bas, du monopole de l'État sur le maintien de l'ordre. Les pratiques des groupes observés ici semblent à première vue rompre avec cette définition, qui valorise le registre coercitif et le caractère hors-la-loi des *vigilantes*. Elles relèvent en effet aussi, d'une part, d'une entreprise de mouvement social<sup>7</sup> au service d'une cause politique (la militarisation de la zone frontalière) et, d'autre part, de l'offre d'expertise. Les prestations dans ce domaine consistent en un agencement de savoirs et de pouvoirs, de technologies et de dispositifs, de tactiques et de mises en scène<sup>8</sup>, dans un contexte de militarisation de la zone frontalière, de technicisation de la surveillance et de mobilités transfrontalières non autorisées. Dans ces conditions, peut-on encore parler de vigilantisme ?

Afin d'interroger ces pratiques, il nous semble nécessaire de conférer à l'analyse du vigilantisme un caractère dynamique, ouvert aux fluctuations du répertoire d'action. Loin de constituer un écart vis-à-vis d'une définition canonique, le tournant expert observé dans cet article complète des modes de coercition plus classiques. On s'intéressera donc d'abord aux controverses

6. Brown (R. M.), *Strain of Violence: Historical Studies of American Violence and Vigilantism*, New York, Oxford University Press, 1975 ; Abrahams (R.), *Vigilant Citizens: Vigilantism and the State*, Cambridge, Polity Press, 1998 ; Pratten (D.), Sen (A.), eds., *Global Vigilantes*, London, Hurst, 2007.

7. Fillieule (O.), « Sociologie des mouvements sociaux. De l'objet de la définition à la définition de l'objet. De quoi traite finalement la sociologie des mouvements sociaux », *Politique et Sociétés*, 28 (1), 2009, p. 25.

8. Restier-Melleray (C.), « Experts et expertise scientifique », *Revue française de science politique*, 40 (4), août 1990, p. 549 ; Delmas (C.), « Pour une définition non positiviste de l'expertise (note de travail) », in Damamme (D.), Ribemont (T.), dir., *Expertise et engagement politique*, Paris, L'Harmattan, 2001 ; Bérard (Y.), Crespin (R.), dir., *Aux frontières de l'expertise. Dialogues entre savoirs et pouvoirs*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, p. 22.

politiques et juridiques associées à ces pratiques officieuses de maintien de l'ordre, ainsi qu'au profil de ces deux groupes aujourd'hui actifs en Arizona. Dans un deuxième temps, nous nous pencherons sur la manière dont ils constituent et revendiquent une expertise dans le domaine sécuritaire, en accordant une attention particulière aux pratiques de « reconnaissance » de l'AZBR et au développement de technologies par l'ABP. Le contexte de militarisation de la zone frontalière, l'acquisition de ressources pour constituer cette expertise et la teneur de la critique experte de l'action des forces de l'ordre seront successivement envisagés. Enfin, dans un dernier temps, nous nous interrogerons sur les implications politiques de ce recours à l'expertise, concernant notamment le rapport de ces groupes à la légalité et aux aspects les plus idéologiques de ces pratiques de surveillance. L'article s'attache ainsi à mettre au jour les conditions d'émergence et les enjeux politiques d'une expertise qui permet aux groupes de patrouilleurs de s'adresser à des audiences diverses, des professionnels de la sécurité aux réseaux d'acteurs opposés à l'immigration non autorisée, en passant par certains responsables politiques.

### **La surveillance citoyenne de la frontière : un sujet controversé**

Dans le contexte états-unien, les pratiques de vigilantisme se situent au croisement de trois héritages, juridique, culturel et politique. Le premier concerne le droit pour tout citoyen américain de porter des armes. Ce droit est garanti au plan individuel mais aussi au plan collectif par le deuxième amendement à la Constitution de 1791 qui, dans une clause préliminaire, suggère que la formation d'une « milice bien organisée » est « nécessaire à la sécurité d'un État libre ». Le deuxième trait structurant la « tradition américaine du vigilantisme<sup>9</sup> » repose sur l'imaginaire de l'Ouest et le mythe de la Frontière, au sens de front pionnier<sup>10</sup>. Le troisième élément est lié à l'influence que détiennent les groupes de pression aux États-Unis pour peser sur la politique migratoire, quitte à adopter des méthodes coercitives pour promouvoir leur cause<sup>11</sup>. Les formes de vigilantisme dirigées contre les migrants mexicains ne sont pas récentes, surtout dans les États du Sud-Ouest<sup>12</sup>. Les premiers groupes organisés de patrouilleurs antimigrants apparaissent dès les années 1970. On recense alors des initiatives sporadiques émanant de *ranchers* excédés par le passage de migrants sur leurs

---

9. Brown (R. M.), *Strain of Violence*, *op. cit.*

10. Turner (F. J.), *The Significance of the Frontier in American History*, London & New York, Penguin Books, 2008 [1<sup>re</sup> éd. 1920] ; Mulloy (D.), *American Extremism: History, Politics and the Militia Movement*, London, Routledge, 2004, p. 136.

11. Tichenor (D.), *Dividing Lines. The Politics of Immigration Control in America*, Princeton, Princeton University Press, 2002.

12. Duff Lyall (J.), « Vigilante State. Reframing the Minuteman Project in American Politics and Culture », *Georgetown Immigration Law Journal*, 23 (2-4), 2009.

terres<sup>13</sup>. Ces opérations se développent notamment dans la région de San Diego à la fin des années 1980, pour se multiplier en Californie au cours des années 1990<sup>14</sup>. Les cas de vigilantisme antimigrants ont ensuite proliféré en Arizona dans les années 2000, en réaction au déplacement des routes migratoires depuis les corridors de San Diego ou d'El Paso (cf. encadré 2).

Ces pratiques font débat. D'une part, elles font l'objet de controverses de nature juridique en ce qui concerne les violences exercées contre les migrants lors de leur détention. D'autre part, elles engendrent des controverses de nature politique sur la légitimité des citoyens à assumer des tâches de maintien de l'ordre. Depuis son apparition, le *self-help justice-making* états-unien n'a cessé d'alimenter ce type de controverses et de disqualifications, tant de la part des autorités que de groupes issus de la société civile<sup>15</sup>. Ces controverses ont été réactivées lors d'un épisode de vigilantisme antimigrants en Arizona en 2005-2006. Dans le comté de Cochise, deux entrepreneurs, Jim Gilchrist et Chris Simcox, organisent à partir d'avril 2005 des patrouilles composées d'une centaine de volontaires. Le mouvement s'autoproclame « *Minutemen* », un terme patriotique faisant référence aux milices des treize colonies qui se déployaient « en une minute » lors de la guerre d'indépendance des États-Unis. Le comté de Cochise se situe au cœur du principal corridor de mobilités transfrontalières non autorisées depuis le début des années 2000. Il fut aussi le théâtre de hauts faits de la conquête de l'Ouest. En 1881, la ville minière de Tombstone fut ainsi le lieu d'une célèbre fusillade, immortalisée en 1957 par le film *Gunfight at the O.K. Corral* de John Sturges. Le choix de développer des patrouilles dans ce comté n'est évidemment pas anodin : il vise à connoter positivement les pratiques de surveillance de la frontière et à les inscrire dans l'imaginaire du front pionnier<sup>16</sup>. Les premières patrouilles attirent des hommes blancs, plutôt issus de la *lower middle class*, disposant souvent d'une expérience militaire, réunis par des sentiments de camaraderie et d'utilité sociale transcendant leurs motivations racistes<sup>17</sup>. La recherche de publicité est ici essentielle et semble l'emporter, dans les objectifs de ces groupes, sur l'arrestation de migrants<sup>18</sup>. Les Minutemen mobilisent une rhétorique de l'invasion et définissent la frontière comme une zone de guerre. Ils dénoncent l'incurie de l'État fédéral et cherchent

13. Moser (B.), *Arizona extremists start anti-immigrant citizen militias*, Southern Poverty Law Center Intelligence Report, 109, 2003.

14. Doty (R. L.), *The Law Into Their Own Hands: Immigration and the Politics of Exceptionalism*, Tucson, The University of Arizona Press, 2009, p. 28.

15. Nous renvoyons ici à l'introduction du présent dossier, qui évoque certaines de ces controverses historiques.

16. Dufort (J.), « Constructing Security on the U.S.-Mexico Border. An analysis of the Minutemen Movement », in Vereza (M.), ed., *Anti-Immigrant Sentiments, Actions, and Policies*, Mexico, UNAM, 2012, pp. 207-227 ; Shapira (H.), *Waiting for José: The Minutemen's Pursuit of America*, Princeton, Princeton University Press, 2013, p. 147.

17. Shapira (H.), *Waiting for José*, op. cit.

18. *Ibid.*, p. 20.

à démontrer par leur présence sur le terrain que la militarisation de la frontière constitue la seule solution au problème de l'immigration illégale<sup>19</sup>. J. Gilchrist et C. Simcox sont également invités à promouvoir leurs idées au Congrès. Ils investissent le champ des professionnels de la politique en pesant sur le financement de candidats ou en se présentant eux-mêmes – en Californie en 2005 pour le premier et au Sénat de l'Arizona en 2010 pour le second. L'influence du mouvement des Minutemen se mesure dans la banalisation du recours à des mesures d'exception contre les migrants ou dans le durcissement des dispositifs de sécurité frontalière par la suite entériné à différents échelons politiques<sup>20</sup>. La surveillance de la frontière par les Minutemen s'apparente à une performance<sup>21</sup>, qui attire également l'attention des médias. En mai 2006, George W. Bush annonce l'envoi de la Garde nationale en Arizona en appui de la Border Patrol. Il soutient le *Secure Fence Act* en octobre 2006 et effectue plusieurs voyages en Arizona pour en faire la vitrine de son volontarisme politique. Les pratiques des Minutemen semblent ainsi témoigner d'un entrepreneuriat de cause venant à la fois cadrer, revendiquer et légitimer la militarisation de la zone frontalière.

Alors que les groupes de Minutemen se multiplient, les autorités fédérales et les ONG de défense des droits des migrants vont tenter de les disqualifier en leur apposant le label de « *vigilantes* ». George W. Bush lui-même emploie publiquement ce terme à leur sujet<sup>22</sup>. Selon cette critique, les pratiques de surveillance citoyenne sont marquées du sceau de l'illégalité. Deux incidents viennent étayer ces accusations. En 2003, deux membres du Ranch Rescue, un groupe opérant au service de *ranchers* texans, sont condamnés pour avoir mis en joue des migrants et les avoir frappés au cours de leur détention<sup>23</sup>. En 2004, Roger Barnett, un *rancher* du sud de l'Arizona, est traduit en justice pour avoir pointé son arme sur des migrants et tabassé une femme dans sa propriété avant de les confier à la Border Patrol. Il est condamné à indemniser les victimes pour le préjudice moral qu'il leur a causé<sup>24</sup>. Les deux plaintes déposées par le Mexican American Legal Defense and Education Fund (MALDEF) et le SPLC visaient à créer des précédents judiciaires pour dissuader les violences envers les migrants.

Un autre type de controverses porte sur les motivations racistes qui pousseraient les citoyens à participer aux patrouilles. Le SPLC qualifie ces groupes

19. Holthouse (D.), *Angry Former Supporters of Minuteman Civil Defense Corps Question Founder Chris Simcox's Accounting*, Southern Poverty Law Center, Intelligence Report, 123, 2006.

20. Doty (R. L.), *The Law Into Their Own Hands*, op. cit., chap. 5. ; Cohen (J.), *À la poursuite des illégaux. Politiques et mouvements anti-immigrés aux États-Unis*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2012.

21. Chavez (L. R.), « Spectacle in the Desert: The Minuteman Project of the U.S.-Mexico Border », in David Pratten (D.), Sen (A.), eds., *Global Vigilantes*, op. cit. Chavez (L. R.), *The Latino Threat: Constructing Immigrants, Citizens and the Nation*, Stanford, Stanford University Press, 2013, 2nd ed.

22. Dinan (S.), « Bush decries border project », *The Washington Times*, 24 mars 2005.

23. Southern Poverty Law Center, « Texas vigilante Group faces charges and lawsuits », 15 août 2003.

24. Beard Rau (A.), « Limits on illegal-immigrant lawsuits faces test of constitutionality », *The Arizona Republic*, 30 mai 2011.

de « nativistes extrémistes », sur la base des déclarations ou des écrits racistes et haineux de leurs leaders<sup>25</sup>. Le président de l'ABP, Glenn Spencer, s'est ainsi illustré par des déclarations anti-Mexicains et par de violentes sorties contre un prétendu plan de reconquête du Sud-Ouest des États-Unis, conquis au Mexique en 1848, dit plan de l'Aztlán<sup>26</sup>. Pour le SPLC, le référent de ces groupes de *vigilantes* serait à chercher du côté du nativisme, qui dénonce l'étranger jugé « inassimilable » en raison de sa langue, de ses mœurs et de son supposé manque de loyauté politique<sup>27</sup>. Le terme est généralement associé à des tenants de la supériorité de la souche anglo-saxonne aux États-Unis, communément appelés les « suprémacistes blancs ».

Si l'on en croit la cartographie de ces groupes établie par le SPLC, leur nombre aurait diminué aux États-Unis depuis 2010 et serait passé de 319 cette année-là à 38 en 2012 ; en Arizona, leur nombre s'élevait à 21 en 2009 et seulement à 3 en 2013<sup>28</sup>. Les raisons de ce déclin seraient à chercher dans la perméabilité entre ces groupes de surveillance, les organisations nativistes et le *Tea Party* émergent. En effet, les thèmes défendus par les Minutemen ont été progressivement récupérés par des élus proches du *Tea Party*<sup>29</sup>. Les opérations de vigilantisme ont également été canalisées par les forces de l'ordre et par les législateurs, qui ont créé leurs propres programmes de milices citoyennes encadrées<sup>30</sup>. Une autre raison du déclin des Minutemen tient à l'implication de figures du mouvement dans des scandales criminels<sup>31</sup>. Les groupes de surveillance seraient donc aujourd'hui « moins nombreux mais plus radicaux<sup>32</sup> ». Parmi eux, l'Arizona Border Recon de Tim Foley et l'American Border Patrol de Glenn Spencer sont tous deux actifs en Arizona depuis 2013 (cf. encadré 1)<sup>33</sup>. C'est vers les modes de constitution de leur expertise sécuritaire que nous nous tournons à présent.

25. Beirich (H.), « The Year in Nativism », Southern Poverty Law Center, 14 février 2013, <https://www.splc-center.org/fighting-hate/intelligence-report/2013/year-nativism> (consulté en juin 2015).

26. Pour les nationalistes mexicains et le mouvement chicano des années 1960-1970, l'utilisation de ce lieu mythique des origines aztèques a pour but de revendiquer l'égalité des droits pour les Mexicains-Américains, le métissage des populations et la lutte contre l'acculturation anglo-saxonne.

27. Lacorne (D.), *La crise de l'identité américaine. Du melting-pot au multiculturalisme*, Paris, Gallimard, 1997, pp. 62-63.

28. Hendley (M.), « Arizona's "nativist extremist" groups nearing extinction, according to report », *Phoenix New Times*, 6 mars 2013.

29. Goodwin (L.), « The end of the Minutemen: Tea Party absorbs the border-watching movement », *The Lookout*, Yahoo News, 16 avril 2012.

30. Sanchez (Y. W.), « Arizona Bill would fund militia », *Arizona Central*, 11 février 2012 ; Steller (T.), « Militias in Arizona thrive despite lack of authorizing law », *Arizona Daily Star*, 27 mai 2012.

31. Vanderpool (T.), « Murder in the desert », *Tucson Weekly*, 14 janvier 2010 ; Lenz (R.), « Investigating Deaths of Undocumented Immigrants on the Border », Southern Poverty Law Center Intelligence Report, 47, automne 2012.

32. Neiwert (D.), « Smaller, more radical border militias patrolling Arizona desert », Southern Poverty Law Center, 30 septembre 2013.

33. Hendley (M.), « Arizona's 'nativist extremist' groups... », art. cit.



**Encadré 1. Conditions d'une recherche auprès de *vigilantes* de l'Arizona**

T. Foley, fondateur et leader de l'Arizona Border Recon, a été interrogé en mars 2013 à Peoria, près de Phoenix. G. Spencer, président de l'American Border Patrol, nous a accordé un entretien en janvier 2013 dans son ranch de Sierra Vista. Tous deux ont été approchés dans le cadre d'une enquête menée entre septembre 2012 et avril 2013 sur un réseau d'acteurs favorables à la construction d'une « barrière frontalière ». Des entretiens semi-directifs et une observation de certaines de leurs actions collectives ont été effectués auprès des membres de cette coalition, complétés par une consultation des archives de leurs mobilisations (sur leurs sites Internet mais aussi dans la presse). Ainsi, nous nous sommes rendus sur la zone d'opération de G. Spencer et avons assisté à une réunion publique à laquelle il a participé à Douglas en janvier 2013 sur la sécurité frontalière. L'enquête ne permet pas de proposer une sociologie fine des deux groupes en question, comme cela a pu être fait dans d'autres travaux<sup>34</sup>. L'accès à ces acteurs n'a pas été particulièrement difficile. Prenant acte des controverses entourant certaines de leurs pratiques, les leaders de ces groupes sont plutôt désireux de faire valoir leur point de vue.

**Militarisation de la zone frontalière et développement d'une expertise par les groupes antimigrants**

Les modes opératoires de l'ABP et de l'AZBR leur permettent de constituer et de diffuser un savoir sur la diversité des situations frontalières, de surveiller et de publiciser le travail des agences fédérales sur le terrain, d'en dénoncer l'inefficacité ou l'incohérence tactique et de valoriser ainsi leurs propres techniques de surveillance. C'est donc moins en tant que chasseurs de migrants qu'experts ès sécurité que ces groupes tentent de critiquer le monopole de l'État fédéral dans le maintien de l'ordre. Ce registre les conduit à atténuer leur hostilité vis-à-vis des pouvoirs publics en affichant une volonté de coopération et en vantant le caractère complémentaire de leurs méthodes.

**Surveillance citoyenne et militarisation de la frontière**

Depuis l'administration Carter en 1979, les gouvernements fédéraux successifs se sont employés à militariser la zone frontalière avec le Mexique<sup>35</sup>. Pour T. J. Dunn, cela passe « [par] l'emploi d'une rhétorique et d'une idéologie militaires, ainsi que [par] la mise en place de tactiques, de stratégies, de technologies, d'équipements et de personnels [...] en coordination avec la police et les forces

34. Shapira (H.), *Waiting for José*, op. cit. ; Johnson (J. L.), « "Border Granny wants you!" Grandmothers Policing Nation at the US-Mexico Border », in Naples (N. A.), Bickham Mendez (J.), eds., *Border Politics: Social Movements, Collective Identities, and Globalization*, New York, New York University Press, 2015.

35. Andreas (P.), *Border Games: Policing the U.S.-Mexico Divide*, Ithaca, Cornell University Press, 2009 ; Nevins (J.), *Operation Gatekeeper and Beyond. The War on « Illegals » and the Remaking of the US-Mexico Boundary*, Routledge, 2010 ; Maril (R. L.), *The Fence, National Security, Public Safety and Illegal Immigration Along the U.S.-Mexico Border*, Lubbock, Texas Tech University Press, 2011.



militaires et paramilitaires<sup>36</sup> ». Chronologiquement, trois phases de militarisation peuvent être distinguées. Tout d'abord, les premiers déploiements militaires de la seconde moitié des années 1970 à 1992, sous les administrations Carter, Reagan et G. H. Bush, ont permis d'augmenter le budget et les moyens de la Border Patrol. Les opérations de « blocus<sup>37</sup> » de 1993 à 2004 ont ensuite contribué à sceller la zone frontalière. Enfin, la « virtualisation » du contrôle frontalier dans les années 2000 est plébiscitée par les administrations Bush puis Obama. Depuis la négociation avec le Canada en décembre 2001 d'un accord intitulé *Smart Border*, puis avec le Mexique en mars 2002 du *Border Partnership Action Plan*, le concept stratégique dominant en termes de contrôle frontalier est celui de « frontières intelligentes ». Ces accords prévoient la protection des frontières contre le terrorisme et l'immigration non autorisée tout en maintenant la libre circulation des biens et des personnes négociée au sein de l'ALENA<sup>38</sup>. Cette stratégie repose sur le recours à des technologies de pointe, à l'image du programme *Secure Border Initiative* (SBI), opérationnel de 2006 à 2011<sup>39</sup>. La zone frontalière se dote alors de tours équipées de caméras et de radars ainsi que d'« infrastructures tactiques » (« barrières », routes de patrouille et spots lumineux censés faciliter le travail de la Border Patrol<sup>40</sup>). Dès les années 1980 et plus encore depuis les années 2000<sup>41</sup>, la zone frontalière est un laboratoire pour tester de nouvelles technologies de contrôle à distance, à travers une collaboration entre les agences fédérales et les industries de défense et de sécurité<sup>42</sup>. La participation des citoyens à la surveillance de la frontière s'inscrit donc dans un espace de controverses techniques autour de l'organisation du processus d'intégration économique transfrontalier, controverses qui opposent les tenants de la militarisation à ceux de la fluidification<sup>43</sup>. Elle s'inscrit également dans un espace de rivalités politiques entre les promoteurs de la militarisation et leurs opposants, tels que les ONG humanitaires d'aide aux migrants<sup>44</sup> ou de défense de l'environnement.

---

36. Dunn (T. J.), *The Militarization of the U.S.-Mexico border, 1978-1992. Low Intensity Conflict Comes Home*, Austin, CMAS Books (Center for Mexican American Studies, The University of Texas at Austin), 1996, pp. 3-4.

37. En 1993, l'opération « Blockade » à El Paso positionnait 400 agents de la Border Patrol de manière visible le long de la frontière pour dissuader les migrants de traverser. Elle inaugurait la stratégie « prevention through deterrence », répliquée par la suite à d'autres endroits de la frontière. Cf. Dunn (T. J.), *Blockading the Border and Human Rights, The El Paso Operation That Remade Immigration Enforcement*, Austin, University of Texas Press, 2009.

38. Salter (M. B.), « Passports, Mobility, Security. How Smart Can the Border Be? », *International Studies Perspectives*, 5 (1), 2004, pp. 71-91.

39. Maril (R. L.), *The Fence*, *op. cit.*

40. *Ibid.*

41. Ceyhan (A.), « Sécurité, frontières et surveillance aux États-Unis après le 11 septembre 2001 (partie 2) », *Cultures & Conflits*, 53, 2004.

42. Hernandez-Leon (R.), « The Migration Industry in the Mexico-U.S. Migratory System », Los Angeles, California Center for Population Research, UCLA, 2005, <http://escholarship.org/uc/item/3hg44330> (consulté en janvier 2014).

43. Brunet-Jailly (E.), « Securing Borders in Europe and North America », in Wilson (T. M.), Hastings (D.), eds., *A Companion to Border Studies*, Oxford, Wiley-Blackwell, 2012.

44. Doty (R. L.), « Fronteras Compasivas and the Ethics of Unconditional Hospitality », *Millennium: Journal of International Studies*, 35 (1), 2006.

### **Encadré 2. Mobilités à la frontière États-Unis/Mexique**

Depuis la fin des années 1990, les mobilités non autorisées (de contrebandiers ou de migrants) depuis le Mexique à travers la zone frontalière du Sud de l'Arizona se sont intensifiées, notamment suite à la militarisation du Sud de la Californie. Les statistiques des arrestations et des saisies de drogue publiées annuellement par l'agence fédérale Customs and Border Protection (CBP) constituent un outil sur lequel tous les acteurs impliqués dans l'élaboration des politiques de sécurité frontalière s'appuient, quitte à le critiquer. D'après ces statistiques, en 2014, 229 000 personnes ont été arrêtées le long de la frontière mexicaine, soit bien moins que les chiffres records enregistrés avant la crise économique, avec 1,6 million de personnes interpellées en 2000 et 809 000 en 2007<sup>45</sup>. Depuis 2005, ces statistiques montrent une diminution continue des arrestations à la frontière. Elles sont donc complémentaires d'autres analyses qui indiquent que la migration nette entre le Mexique et les États-Unis est nulle en 2012<sup>46</sup>, voire négative en 2015<sup>47</sup>. Le secteur de Tucson, où opèrent les groupes dont il est question ici, était jusqu'en 2012 le principal corridor de mobilités le long de la frontière. Alors que 616 346 personnes avaient été arrêtées en 2000, ce chiffre s'est stabilisé autour de 300 000, avant de diminuer nettement à partir de la crise économique de 2008. En 2015, le nombre d'arrestations s'élevait à 63 400<sup>48</sup>. Depuis 2013, les routes migratoires (notamment depuis l'Amérique centrale) semblent plutôt déboucher sur le Sud-Est du Texas, où le nombre de migrants arrêtés a augmenté.

L'ABP et l'AZBR se sont insérés progressivement dans le paysage militarisé du Sud de l'Arizona. Depuis 2002, l'ABP élabore et promeut ses propres technologies de surveillance en lien avec une start-up. Le groupe tente de faire valoir son expertise auprès de l'armée et de la Border Patrol. L'AZBR, pour sa part, mène plutôt des opérations intermittentes de patrouille sous forme de petits commandos. Le groupe considère que ces opérations complètent les patrouilles de la Border Patrol.

Les trajectoires individuelles de G. Spencer et de T. Foley montrent qu'ils se sont tous deux impliqués dans des expériences de vigilantisme avant de créer leur propre organisation et de s'engager à plein temps dans la surveillance de la frontière. Âgé d'une soixantaine d'années, G. Spencer est qualifié par le SPLC d'« antimigrant notoire<sup>49</sup> ». Son engagement dans ce domaine remonte à 1992.

45. US CBP, « CBP's 2012 Fiscal Year in Review », 1<sup>er</sup> février 2013, <http://www.cbp.gov/newsroom/national-media-release/2013-02-01-050000/cbps-2012-fiscal-year-review> (consulté en mars 2013).

46. Passel (J.), Gonzalez-Barrera (A.), « Net Migration from Mexico Falls to Zero – and Perhaps Less », Pew Research Hispanic Center, 23 avril 2012.

47. Gonzalez-Barrera (A.), « More Mexicans leaving than coming to the US », Pew Hispanic Research Center, 19 novembre 2015.

48. US CBP, « Stats and Summaries », <https://www.cbp.gov/newsroom/media-resources/stats#> (consulté en février 2016).

49. Southern Poverty Law Center, « Glenn Spencer, Profile », <http://www.splcenter.org/get-informed/intelligence-files/profiles/glenn-spencer> (consulté le 23 mars 2014).

Cette année-là, il crée en Californie un groupe d'autodéfense en réponse aux émeutes de Los Angeles, dont il attribue la responsabilité aux Mexicains. Déçu par la Californie, qu'il estime « perdue<sup>50</sup> », Spencer s'installe dans un ranch de Sierra Vista, en Arizona, en 2002. Il participe aux patrouilles organisées par des *ranchers* de la région<sup>51</sup> avant de lancer son propre groupe. Il entend lui aussi surveiller la frontière et épauler les agents de la Border Patrol, mais en misant davantage sur le recours aux technologies que sur les patrouilles. Ses débuts se caractérisent par un grand amateurisme. Le groupe se compose alors d'une dizaine de personnes. À l'automne 2002, il commence par installer des caméras et des capteurs terrestres le long des routes afin de signaler le passage de migrants à la Border Patrol<sup>52</sup>. Ces technologies sont financées par des levées de fonds auprès des particuliers sur Internet<sup>53</sup>. L'année suivante, G. Spencer s'associe à Mike King pour créer une entreprise nommée Border Technology Inc., qui a vocation à élaborer ses propres outils de détection et de mesure<sup>54</sup>. Spencer et son associé souhaitent ici mettre à profit leur expérience professionnelle – dans le domaine de l'ingénierie en prospection pétrolière pour le premier et dans le domaine militaire (il a été sniper dans l'armée) pour Mike King<sup>55</sup>. ABP équipe alors un avion puis élabore un drone en 2003, avec le soutien d'une petite équipe de permanents installée dans les hangars du ranch. L'ABP peut également compter sur le soutien d'une centaine de volontaires pour des événements plus ponctuels<sup>56</sup>.

Âgé d'une cinquantaine d'années, T. Foley, le fondateur de l'AZBR, fait pour sa part remonter son engagement à temps plein dans le vigilantisme à la crise économique de 2008. Ancien militaire, il a servi dans les parachutistes pendant quatre ans<sup>57</sup>. Ouvrier du bâtiment à Phoenix, licencié en 2008, il affirme avoir perdu sa maison et rencontré des difficultés pour retrouver un emploi du fait de la concurrence de ceux qu'il qualifie d'« *Illegal Mexicans* », accusés de tirer les salaires vers le bas<sup>58</sup>. Il décide alors de tout quitter et passe deux ans dans un camion près de la frontière, à Sasabe :

---

50. Moser (B.), « Arizona extremists start anti-immigrant citizen militias », art. cit. ; American Border Patrol, « Glenn Spencer », <http://americanborderpatrol.com/ADMINISTRATION/Spencer.html> (consulté le 23 mars 2014).

51. Editorial, « Vigilante patrol not needed », *Sierra Vista Herald*, 28 juillet 2002.

52. American Border Patrol Features, « American Border Patrol Hawkeye Reports 59 SBIs », 16 octobre 2002, <http://www.americanpatrol.com/FEATURES/021016-RECORD-ALIEN-CATCH-ABP/Feature021016.html> (consulté en juillet 2016).

53. American Border Patrol Features, <http://americanborderpatrol.com/ADMINISTRATION/History.html> (consulté en juillet 2016).

54. Border Technology Incorporated, <http://bordertechnology.com/>

55. American Border Patrol, « Glenn Spencer », <http://americanborderpatrol.com/ADMINISTRATION/Spencer.html> (consulté le 12 janvier 2013) ; « King to unveil new border technology », 13 avril 2015, <http://americanborderpatrol.com/15-FEATURES/150413/150413-Feature.html> (consulté en juillet 2016).

56. Moser (B.), « Arizona extremists start anti-immigrant citizen militias », art. cit.

57. Gaynor (T.), « Desert hawks », *Al Jazeera America*, 26 octobre 2014.

58. Entretien avec Tim Foley, Phoenix, 27 mars 2013.

« J'ai créé Arizona Border Recon à cause de ce qui se passait avec l'économie et de la baisse des salaires, à cause du fait que dans ce pays si tu vas au *Home Depot* [magasin de bricolage et de décoration pour la maison] et que tu prends n'importe quelle boîte, tout est écrit en espagnol dessus. [...] J'étais fatigué de cette situation et j'ai lancé l'organisation. Je suis resté deux ans et demi dans mon camion dans le désert et chaque jour je les ai vus arriver de plus en plus nombreux<sup>59</sup>. »

T. Foley n'en est pas à sa première expérience de vigilantisme. Répondant à un appel à la mobilisation diffusé en ligne, il a rejoint l'Arizona Citizens Militia, créée en 2000 en soutien à des *ranchers* opérant le long de la frontière<sup>60</sup>. T. Foley s'est détaché du groupe et a créé le sien en 2010. L'AZBR regroupe des vétérans de l'armée ayant servi en Irak et en Afghanistan, d'anciens policiers et des agents privés de sécurité venus de tout le pays. Il se compose de cinq membres permanents et prétend pouvoir mobiliser 200 volontaires<sup>61</sup>. Les commandos de l'AZBR, composés de six à neuf personnes, mènent des opérations de patrouille dans la région de Sasabe, à l'ouest de Tucson où se situe la base opérationnelle du groupe<sup>62</sup>. T. Foley revendique son engagement sur un registre guerrier amalgamant la « guerre contre le terrorisme » et la « guerre contre la drogue<sup>63</sup> ». Il prétend que l'objectif principal de l'AZBR consiste à se confronter aux membres des cartels mexicains positionnés dans le désert<sup>64</sup>.

Destinée à constituer un savoir sur les situations frontalières, la « reconnaissance » (« *recon* ») constitue une tactique commune à ces deux groupes. Au-delà de la collecte d'informations sur le terrain, elle passe par un travail de veille (consultation voire partage d'informations collectées par d'autres groupes) et par la diffusion de ces informations sur les réseaux sociaux. Les deux groupes contribuent ainsi à assimiler la zone frontalière à un théâtre de « guerre<sup>65</sup> ».

## La « reconnaissance » par la patrouille

Cette forme de « reconnaissance » repose sur l'éventualité de rencontres avec des contrebandiers ou des migrants. En théorie, l'objectif des patrouilles de l'AZBR consiste à identifier et arrêter les membres associés aux cartels de la drogue, que ce soit les éclaireurs (*scouts*) postés sur les montagnes « mais difficiles à attraper » ou les « *mules* » qui transportent la drogue, jugées plus

59. *Ibid.*

60. Lenz (R.), « Investigating Deaths », art. cit. ; Moser (B.), « Arizona extremists start anti-immigrant citizen militias », art. cit.

61. Gaynor (T.), « Desert hawks », art. cit.

62. *Ibid.*

63. Forghani (N.), « Arizona Border Recon takes border protection into their own hands », *ABC 15 Arizona*, 24 novembre 2015.

64. Van Tatenhove (J.), « True Grit. An interview with Tim 'Nailer' Foley of AZBR », *OathKeepers.org*, 17 novembre 2015.

65. Entretien avec Tim Foley, Phoenix, 27 mars 2013.

faciles à arrêter<sup>66</sup>. Dans la pratique, ces rencontres – et avec elles les possibilités de violence – demeurent cependant assez rares. Dans son ethnographie d'un groupe de Minutemen, conduite entre 2005 et 2007, H. Shapira estime ainsi que la fréquence de ces rencontres est de l'ordre d'une toutes les cinquante heures de patrouille<sup>67</sup>. L'activité de ces Minutemen se caractérise donc essentiellement par de longues périodes d'attente dans le désert. Au cours de nos entretiens, T. Foley et G. Spencer ne se sont guère épanchés sur ces interactions. T. Foley estime que la simple présence des patrouilleurs dans le désert a un effet dissuasif. Qu'il collabore à des arrestations avec ses hommes ou qu'il ne rencontre aucun migrant, cela prouve de toute façon l'efficacité de son action. Qu'importe l'éventualité d'une rencontre, la pratique de la patrouille est à elle seule rendue significative<sup>68</sup>.

Bien que ces interactions restent rares, voire exceptionnelles, les comportements lors des patrouilles sont régis par des protocoles. Les « *rules of engagement* », d'une part, détaillent les modalités d'emploi de la force et les conditions de détention des personnes suspectées d'« activités illégales<sup>69</sup> ». Les suspects interpellés doivent être fouillés afin d'être éventuellement désarmés, ils doivent se voir proposer un examen médical et la Border Patrol doit être contactée pour procéder à leur arrestation<sup>70</sup>. Un second protocole, la « *standard operating procedure* », détaille d'autre part l'équipement et les comportements généraux attendus du patrouilleur (ne jamais partir en patrouille sans papiers d'identité, immatriculer son véhicule, etc.)<sup>71</sup>. Parallèlement à la vérification des antécédents judiciaires, ces deux protocoles constituent un préalable nécessaire pour participer aux patrouilles. L'AZBR veille donc à ce que celles-ci s'effectuent dans un cadre légal.

Quoi qu'en dise T. Foley, le cœur des activités de l'AZBR porte sur la documentation des situations frontalières. Les supports de communication (page Internet et Facebook) regorgent de photos de petits groupes de patrouilleurs ou de vidéos permettant d'attester du temps passé dans le désert, seul ou en groupe. Le principal support en ligne est une carte du Sud de l'Arizona localisant les arrestations de migrants ou de contrebandiers sous forme d'« *intel reports*<sup>72</sup> ». Pour chaque point sur la carte, un « rapport » apparaît comportant la date, le lieu, les coordonnées GPS, le type de personnes arrêtées ou de véhicules bloqués (« clandestins »,

66. « Interview: Tim "Nailer" Foley from Arizona Border Recon », *Forward Observer*, 26 octobre 2015.

67. Shapira (H.), *Waiting for José*, op. cit., p. 20.

68. Entretien avec Tim Foley, Phoenix, 27 mars 2013.

69. Arizona Border Recon, « Volunteer », <https://www.arizonaborderrecon.org/volunteer/> (consulté en février 2016).

70. Gaynor (T.), « Desert hawks », art. cit.

71. Arizona Border Recon, « Volunteer », <https://www.arizonaborderrecon.org/volunteer/> (consulté en février 2016).

72. Arizona Border Recon, « Intel Map », <https://arizonaborderrecon.org/intel-map> (consulté en juin 2015).

« véhicule chargé de drogue », « transporteur de drogue », « avion léger », « groupe de dix », etc.), leur nombre, le type de réponse de la Border Patrol (« arrestation », « identification », « fuite ») et un court compte rendu de la situation (« agent en route » ou « *Nailer* [nom de patrouille de T. Foley] en route »). Signe d'amateurisme, beaucoup de rapports affichent des « inconnu » ou « pas clair ». Les rapports ne sont pas seulement issus du travail de « reconnaissance » du groupe. Ils proviennent aussi du partage d'informations entre différents groupes de surveillance opérant en divers endroits de la zone frontalière. Ces rapports ont notamment recours aux images mises à disposition sur Internet par d'autres groupes, dont l'ABP. Sur son ancien site, l'ABP fait référence aux sites *Border Invasion Pics* et *Secure Border Intel*. Les images diffusées par le premier<sup>73</sup> proviennent de caméras postées sur les chemins de migration et de contrebande. Pour chaque vidéo, un rapport indique la date et le nombre estimé d'« envahisseurs » (« *intruders* »). *Secure Border Intel*<sup>74</sup> propose pour sa part des vidéos et des enregistrements tirés des échanges radios entre les agents de la Border Patrol.

Les images et les enregistrements sonores ainsi mis à disposition du public sont supposés livrer des informations inédites sur les situations frontalières<sup>75</sup>. Cette documentation de la zone frontalière ne concerne pas uniquement les circulations non autorisées mais aussi l'action des agents de la Border Patrol dans chacune de ces situations. Chaque rapport décrit brièvement ce que font les agents (*e.g.* « un agent demande de l'aide suite à l'observation d'un groupe qui vient de traverser la barrière ») ainsi que les interactions des agents avec, par exemple, les associations humanitaires qui déposent de l'eau et de la nourriture pour les migrants<sup>76</sup>. La « reconnaissance » par les patrouilles permet donc de rendre visible tout un éventail de situations frontalières.

## La « reconnaissance » par l'élaboration de technologies

De manière analogue, les divers sites Internet d'ABP<sup>77</sup> accordent une place prééminente aux comptes rendus des missions de « reconnaissance ». À la différence de l'AZBR, l'ABP valorise l'emploi et l'élaboration de technologies originales. L'opération aérienne de photographie de la ligne frontière intitulée « B.E.E.F. » (*Border Enforcement Evaluation First*), menée en 2008 et 2009, fait ainsi la fierté du groupe<sup>78</sup>. Depuis son petit appareil, G. Spencer a photographié

73. « Border Invasion Pics », <http://borderinvasionpics.com/> (consulté en juin 2015).

74. « Secure Border Intel », <http://secureborderintel.org/> (consulté en juin 2015).

75. Arizona Border Recon, « Intel Map ».

76. *Ibid.*

77. Le plus récent de ces sites est American Border Patrol, <http://www.americanborderpatrol.com/>, tandis que le plus ancien est American Patrol Report, <http://www.americanpatrol.com/index.html>, alimenté jusqu'au 27 juin 2013.

78. American Border Patrol, « Operation B.E.E.F. », <http://americanpatrol.com/ABP/SURVEYS/BORDER-2009/Border-Main-20009.html> (consulté en juin 2015).

la frontière dans son intégralité afin de documenter la construction de la « barrière frontalière ». La carte permet de visualiser clairement le type de « barrière » en place tout au long de la frontière. En lien avec ces photos aériennes, on trouve une vidéo produite par l'ABP et intitulée « Ceci n'est pas une barrière<sup>79</sup> ». G. Spencer y présente l'opération BEEF et annonce qu'elle a pour vocation de « mettre en question les déclarations du gouvernement sur les progrès en matière de sécurité frontalière ». G. Spencer ne compte que 274 *miles* de « véritables barrières » – loin derrière les 700 *miles* jugés nécessaires par le *Secure Fence Act* d'octobre 2006 ou même des 500 *miles* annoncés comme opérationnels par le secrétaire à la Sécurité nationale Michael Chertoff en décembre 2008<sup>80</sup>. L'opération vise donc à observer et évaluer les actions du gouvernement en matière de sécurité frontalière.

Afin de progresser dans l'observation de la frontière, ABP a élaboré et testé ses propres outils de surveillance via Border Technology Inc. Son premier produit, conçu entre 2003 et 2005, a été un drone (le *Border Hawk plane*), suivi d'un système de caméras en réseau, installé entre 2006 et 2009. Par la suite, l'entreprise s'est concentrée sur l'utilisation de capteurs sismiques pour détecter des mouvements le long de la frontière. En 2013, ces tests ont débouché sur le projet « *Identiseis* ». Celui-ci entend lier dans un même système les jeeps de patrouille, les caméras, les capteurs et les drones impliqués dans la surveillance d'une région. Le système repose sur la connexion de capteurs souterrains fonctionnant à l'énergie solaire et reliés à un sismographe qui déclenche une alarme au passage de marcheurs. Dans une vidéo publicitaire, ABP présente des séances de test en septembre 2012 dans le ranch. Plus récemment, en avril 2015, Border Technology Inc. a perfectionné le procédé et mis au point le programme « *Seidarm* » (*Seismic Detection and Ranging*), qui permet de détecter et d'identifier non seulement les marcheurs, mais aussi les véhicules et les avions. La version la plus récente permet d'intégrer ces technologies dans des supports mobiles et donc adaptables aux différents terrains<sup>81</sup>. Le procédé n'est pas sans rappeler l'intégration de diverses technologies au sein des tours du projet 28 de SBInet installées par Boeing à partir de 2007 dans la région de Tucson, et avant cela la connexion de capteurs et de caméras au sein de l'Integrated Surveillance Intelligence System déployé par IMC<sup>82</sup>. L'ABP entend ainsi créer sa propre « barrière sonore » (« *sonic barrier* »), en conformité avec le discours en vogue sur la « virtualisation » du contrôle frontalier.

---

79. « Border Fence Fraud – This is not a fence », [https://www.youtube.com/watch?v=t5RPS\\_iTNiw](https://www.youtube.com/watch?v=t5RPS_iTNiw), mis en ligne le 12 février 2009 (consulté en juin 2015).

80. H.R. 6061 « Secure Fence Act », Bill Summary & Status, 109th Congress (2005-2006), The Library of Congress, <http://www.gpo.gov/fdsys/pkg/PLAW-109publ367/pdf/PLAW-109publ367.pdf>

81. Jordan (D.), « Company tests mobile version of border monitoring system », *Sierra Vista Herald*, 25 février 2016.

82. Maril (R. L.), *The Fence*, *op. cit.*, pp. 100 et 171.



## La critique experte de la Border Patrol

Ces pratiques de « reconnaissance » permettent aux deux groupes de nourrir une critique experte des systèmes de surveillance des autorités fédérales. L'ABP entend participer aux débats sur les modalités de sécurisation de la frontière – et plus si affinités. G. Spencer et son associé se font ainsi les VRP de leurs produits en démarchant les professionnels de la sécurité frontalière. L'ABP se félicite d'ailleurs que ses caméras et capteurs installés le long des routes aient permis aux agents de la Border Patrol d'arrêter « 1 500 envahisseurs pressentis<sup>83</sup> ». Au printemps 2003, le premier test d'un drone par l'ABP pour photographier la frontière suscite l'engouement des médias locaux et nationaux<sup>84</sup>. Le 23 mai 2003, le secrétaire à la Sécurité nationale Tom Ridge affirme pour sa part que son administration étudie sérieusement « la possibilité d'employer ce genre de technologie avant la fin de l'année<sup>85</sup> ». En décembre 2003, l'ABP reçoit la visite de militaires et d'ingénieurs de l'armée pour observer le drone en action dans son ranch<sup>86</sup>. Bien que G. Spencer ne soit pas encore parvenu à finaliser un contrat avec le gouvernement fédéral, l'ABP a été le premier acteur à utiliser un drone dans la région, avant l'emploi par la Border Patrol du *Predator* en septembre 2005<sup>87</sup>. Le système *Seidarm* a également bénéficié d'une présentation aux professionnels de la sécurité lors de la *Border Security Expo* de Phoenix en avril 2015, une foire aux technologies sécuritaires à destination des agences fédérales. L'argument de vente mis en avant par l'ABP dans le cas du drone comme dans celui du système *Seidarm* réside dans leur faible coût par rapport aux technologies fournies par les industriels de la défense<sup>88</sup>. Border Technology Inc. a également cherché à tirer parti des dysfonctionnements du projet de Boeing de 2008, à savoir des problèmes d'identification des individus par les caméras ou encore de l'ultra-sensibilité des capteurs aux aléas météorologiques, qui se traduirait par un taux important de fausses alertes<sup>89</sup>.

---

83. Border technology, Inc., « History », <http://bordertechnology.com/History.html> (consulté le 12 janvier 2013).

84. American Border Patrol Features, <http://americanborderpatrol.com/ADMINISTRATION/History.html> (consulté en juillet 2016).

85. Ibarra (I.), « UAV's may be on border by year's end », *Sierra Vista Herald*, 23 février 2003.

86. Hess (B.), « Army took look at American Border Patrol's UAV setup », *Sierra Vista Herald*, 2 décembre 2003

87. Miller (T.), « Secure the border: the sonic barrier consensus », *NACLA*, 13 avril 2012, <http://nacla.org/blog/2012/4/13/secure-border-sonic-barrier-consensus> (consulté en juillet 2016).

88. Le drone d'ABP coûterait 40 000 dollars contre 14 millions pour le *Prédator*. *Seidarm* coûterait pour sa part 100 000 dollars par *mile*, ce qui permet à G. Spencer d'évaluer à 200 millions de dollars l'équipement de l'ensemble de frontière, contre 7,6 milliards de dollars pour le projet SBI. American Border Patrol features, [http://www.americanpatrol.com/05-FEATURES/050901-PREDATOR-UAVs/050901\\_Feature.html](http://www.americanpatrol.com/05-FEATURES/050901-PREDATOR-UAVs/050901_Feature.html), 1<sup>er</sup> septembre 2005 (consulté en juillet 2016) ; Weigel (D.), « The fence junkies », *Slate.com*, 6 mai 2013. Editorial, « Virtual failure on the border », *The New York Times*, 30 octobre 2010.

89. Cf. Maril (R. L.), *The Fence, op. cit.*, pp. 100 et 171 ; American Border Patrol, « Sonic barrier better than ever », 19 août 2012, <http://www.americanpatrol.com/12-FEATURES/120819-FEATURE/120819-Feature.html> (consulté en février 2016).

Ces tentatives d'investissement des technologies de contrôle permettent surtout à l'ABP de légitimer sa critique des activités de surveillance des forces de l'ordre et, au-delà, des actions fédérales en matière de sécurité frontalière. En effet, l'ABP se définit comme « les yeux de l'Amérique sur la frontière<sup>90</sup> » et déclare surveiller « ce que le gouvernement fait ». G. Spencer conçoit ainsi son travail de documentation et de publicisation des situations frontalières comme une sorte de devoir de vérité sur cette « invasion », qu'il prétend être en mesure de quantifier :

« J'ai tous les faits en main pour le prouver. [...] Il s'agit d'une invasion à grande échelle des États-Unis ! Une invasion massive. Nous avons tous les faits en main, mais personne ne nous parlera, ne viendra jusqu'ici. Nous avons aussi la technologie pour résoudre le problème<sup>91</sup>. »

De manière similaire, la mission principale de l'AZBR, telle que la décrit son site Internet, consiste à fournir du renseignement et des prestations de sécurité aux résidents du Sud de l'Arizona, en lien avec la Border Patrol. Pour cela, l'AZBR opère « là où les routes sont inexistantes, là où il n'y a pas de barrière [frontalière] dans la plupart des cas ». Le site insiste sur la collaboration et l'échange d'informations avec la Border Patrol. C'est précisément ce qui permet à l'AZBR de se définir comme une « organisation de collecte de renseignements<sup>92</sup> ».

Au cours de notre entretien, T. Foley a souligné que le site Internet de son groupe présentait un aspect « politiquement correct » et s'est montré plus critique envers les activités de la Border Patrol, avec laquelle il affirme toutefois maintenir de bonnes relations et partager des informations. Il critique surtout la « mentalité de fonctionnaire » (*shift mentality*) des agents de la Border Patrol et leur absence dans les zones les plus reculées, c'est-à-dire loin des axes routiers :

« Nous avons un dicton qui dit : “pas de route, pas de Border Patrol”. Parce qu'ils ont de grosses jeeps, ils restent sur les routes principales. Peu d'entre eux souhaitent sortir de leurs jeeps et marcher dans les montagnes. Surtout en été. [...] Nous avons besoin de la Border Patrol, mais la manière dont ils procèdent est mauvaise. De là où je suis posté, je suis à une heure et demie de Tucson. Un agent commence son travail et le termine à Tucson, comme un policier [...] Il conduit une heure et demie à l'aller et la même chose au retour [...] Ce qu'il faut, ce sont des agents sur le terrain. Quand vous êtes en guerre, vous ne pouvez pas adopter une mentalité de fonctionnaire, mais c'est ce que les agents de la Border Patrol font<sup>93</sup>. »

90. American Border Patrol, <http://americanborderpatrol.com/index.html> (consulté en juin 2015).

91. *Ibid.*

92. Arizona Border Recon, « About AZBR », <http://arizonaborderrecon.org/>, consulté le 23 mars 2014.

93. Entretien avec Tim Foley, Phoenix, 27 mars 2013.

On voit bien ici comment la critique experte de l'AZBR s'appuie sur différents registres de légitimation, dont celui du citoyen dévoué prêt à patrouiller sans compter (à la différence des « fonctionnaires » de la Border Patrol) et celui du combattant aguerris mieux préparé à la « guerre frontalière » que les professionnels du maintien de l'ordre. L'ABP privilégie pour sa part le registre de l'entrepreneur compétent mais bon marché, qui le singularise par rapport aux industriels de la sécurité.

Les opérations paramilitaires de « reconnaissance » de l'AZBR ou le recours aux technologies de surveillance pour l'ABP permettent donc à ces groupes de s'afficher comme des experts de la sécurité frontalière, critiques du travail des agences fédérales. Ils témoignent ainsi d'une volonté de se bâtir une réputation de groupe de pression efficace et innovant sur les techniques de sécurisation frontalière, prêt à coopérer avec les pouvoirs publics. L'esprit « bidouilleur » constitutif de cette expertise questionne cependant sur son degré d'amateurisme. On peut par ailleurs se demander dans quelle mesure la rhétorique xénophobe et politique de ces groupes est soluble dans leur revendication d'expertise. Pour ces patrouilleurs, jouer la carte de l'expertise permet de s'adresser à d'autres publics que les réseaux antimigrants dans lesquels ils demeurent ancrés. Mais quels sont les effets de ce multipositionnement sur leur identité politique ?

### **Le multipositionnement des *néo-vigilantes*, entre expertise et chasse aux migrants**

La tentative de l'ABP et de l'AZBR de faire reconnaître leur expertise se heurte à deux obstacles. D'une part, le rapport avec les forces de l'ordre sur le terrain est plus complexe que le discours de complémentarité prôné par ces groupes ne le suggère. Les groupes de surveillance de la frontière demeurent en effet suspectés de flirter avec l'illégalité et sont à ce titre eux-mêmes surveillés. D'autre part, la critique experte de la sécurité frontalière bute sur les motivations idéologiques prêtées à ces groupes. De fait, si la rhétorique xénophobe de ces groupes s'est euphémisée, ils persistent néanmoins dans leur critique idéologique des politiques migratoires états-uniennes, un grand classique du vigilantisme antimigrants.

### **Coopération et conflit avec les forces de l'ordre**

Bien que les groupes de surveillance prétendent se conformer à la loi, leurs pratiques flirtent souvent avec l'illégalité. Dans le cas de l'AZBR et de l'ABP, cette ambiguïté est particulièrement flagrante en ce qui concerne leur collecte d'informations sur les situations frontalières. Ces informations sont souvent obtenues illégalement, à travers le piratage des communications de la Border Patrol. Ces écoutes portent sur les échanges non cryptés, donc transmis par les

ondes régulières<sup>94</sup>. G. Spencer est conscient que ces activités de piratage, tout comme le survol de la frontière sans autorisation, sont illicites :

« Nous menons une opération de renseignement, qui fait partie de notre organisation. Ce n'est pas vraiment légal mais bon, nous travaillons dessus depuis quelques années. Nous rassemblons des informations sur la frontière dans la région sud de Tucson<sup>95</sup>. »

Dans le cas de l'AZBR, les relations avec les forces de l'ordre sont loin d'être aussi harmonieuses que les dirigeants de l'organisation ne le laissent entendre. En avril 2011, les autorités locales et le FBI se sont lancés à la poursuite de T. Foley, qu'ils ont traqué cinq heures durant dans la région de Sasabe. Deux jours auparavant, au cours d'une patrouille en solitaire, Foley avait déclaré à des agents de la Border Patrol qu'il avait posé une série d'engins explosifs (« *Improvised Explosive Devices* ») sur des sentiers près de la frontière<sup>96</sup>. Le FBI a dépêché un robot anti-explosif dans son cabanon de Sasabe, sans résultat.

Au-delà du cas de ces deux groupes, la paramilitarisation des groupes de surveillance citoyenne génère des pratiques illégales. En août 2013, un membre du Minuteman Militia Group a été arrêté au sud de Phoenix pour avoir tiré sur un policier du comté de Maricopa en mission dans le désert<sup>97</sup>. De toute évidence, les activités de ces groupes gênent les forces de l'ordre. Celles-ci s'expriment régulièrement pour disqualifier les *néo-vigilantes*. Suite à plusieurs incidents de « *friendly shooting* » entre agents et groupes de surveillance dans le Sud du Texas, la CBP déclarait à l'été 2014 : « L'agence apprécie les efforts de citoyens concernés, qui nous tiennent lieu d'yeux et d'oreilles à la frontière, [...] mais ne soutient ni ne reconnaît aucun groupe privé engagé dans des pratiques d'auto-justice hors du cadre légal, qui peuvent avoir des conséquences désastreuses en termes de sécurité personnelle et publique<sup>98</sup>. » Les forces de l'ordre surveillent donc l'action de certains groupes plus qu'elles ne collaborent avec eux.

À l'été 2015, trois hommes affiliés à un groupe de surveillance ont été condamnés pour vol de drogue de contrebande en Arizona. Le stock leur avait été vendu dans le cadre d'une opération du FBI, qui soupçonnait le groupe d'avoir déjà confisqué de la drogue de contrebande. Pendant six mois, un agent du FBI a fourni des informations aux membres du groupe pour finalement

94. Entretien avec Tim Foley, Phoenix, 27 mars 2013.

95. Entretien avec Glenn Spencer, Sierra Vista, 28 janvier 2013.

96. Department of Homeland Security, Joint Field Command-Arizona, Joint Intelligence and Operations Center, Officer Safety, April 1, 2011, Situational Awareness. Sur ce document, cf. Steller (T.), « Militias in Arizona... », art. cit.

97. Cassidy (M.), « Arizona border vigilante gets jail for drawing gun on deputy », *The Arizona Republic*, 30 janvier 2015.

98. Gaynor (T.), « Desert hawks », art. cit. ; Wilder (F.), « A Texas militiaman reconsiders the mission », *Texas Observer*, 15 octobre 2014.

procéder à leur arrestation en flagrant délit<sup>99</sup>. Enfin, la détention de migrants en amont des interventions de la Border Patrol est propice aux dérapages. Ainsi, en 2014, divers abus ont été recensés, notamment au Texas. Les patrouilleurs auraient procédé à des vols de portefeuilles ou d'effets personnels et attaché les poignets et chevilles de migrants avec leurs lacets<sup>100</sup>. Dans la zone frontalière, les interactions avec les autorités sont donc diverses et fluides. Les groupes estiment pallier l'absence de la Border Patrol dans les zones reculées, ce qui leur permet de mettre en avant leur complémentarité avec les forces de l'ordre. Les relations entre ces groupes et l'État ne se caractérisent pas moins par une surveillance mutuelle. Les autorités veillent à ce que les pratiques des *vigilantes* restent dans le cadre de la loi, tandis que ces derniers font pression sur l'État pour qu'il tienne ses engagements en matière de sécurisation frontalière.

### **L'euphémisation de la rhétorique politique et xénophobe**

La valorisation d'une expertise permet également à l'AZBR et à l'ABP d'euphémiser leur rhétorique xénophobe à l'égard de l'immigration clandestine et leurs accusations complotistes envers l'État fédéral. Ainsi la constitution d'une expertise par ces groupes doit-elle aussi être resituée par rapport aux différents registres de justification des pratiques de surveillance. Il est en effet possible d'y déceler un registre militaire contre ce qui est perçu comme une « invasion », un registre nativiste de lutte contre l'hispanisation de la société états-unienne et, enfin, un registre politique de méfiance envers l'État fédéral.

Le registre militaire justifie la surveillance de la frontière par la nécessité de défendre le territoire national face à ce qui est perçu comme une « invasion étrangère ». G. Spencer cadre les mobilités de Mexicains en ces termes<sup>101</sup>. T. Foley affirme pour sa part être entré en guerre contre une « invasion » de Mexicains. Les deux hommes partagent la crainte d'une reconquête du Sud-Ouest des États-Unis par le Mexique :

« Ils ne veulent pas devenir citoyens. Ils pensent que ça leur appartient. Ils suivent un plan qui s'appelle l'Aztlan, le plan de San Diego. Ils pensent que le Texas, le Colorado, le Nouveau-Mexique, l'Arizona, une partie de l'Utah leur appartiennent. Donc ils traversent la frontière pour tout reprendre. Ils ne veulent pas apprendre l'anglais. Regarde les autres migrants. Je connais un Bosniaque qui parle parfaitement anglais, il a un travail, il paie des impôts, il a émigré de la bonne manière et a rempli les papiers. Ces enculés, eux, se pointent ici sans autorisation<sup>102</sup>. »

99. Associated Press in Phoenix, « Arizona Men caught... », art. cit.

100. Wilder (F.), « A Texas militiaman... », art. cit.

101. Entretien avec Glenn Spencer, Sierra Vista, 28 janvier 2013.

102. Entretien avec Tim Foley, Phoenix, 27 mars 2013.

Les deux leaders cadrent également l'enjeu de surveillance frontalière comme un enjeu identitaire, en l'associant à la défense d'une identité nationale menacée. Cet enjeu reflète une inquiétude démographique liée à la prétendue hispanisation de la société états-unienne<sup>103</sup>. Une telle menace justifie la nécessité de surveiller la frontière avec des outils capables de quantifier l'« invasion ». Au cours de notre entretien, G. Spencer n'a cessé d'ancrer son propos apocalyptique dans des quantifications supposées le rationaliser :

« Dans dix ans, il n'y aura plus d'États-Unis. Ça n'existera plus. Il y aura des soulèvements. La Californie sera une colonie du Mexique. [...] Onze millions de personnes vont être amnistiées<sup>104</sup>. Le type qui était dans mon conseil d'administration a dirigé le dernier programme d'amnistie en 1986. Il dit que ce qui se prépare aujourd'hui aboutira à légaliser quinze millions de Mexicains, 45 millions à cause des réunifications familiales. Donc on va en légaliser quinze millions et avec trois membres par famille, ça fait 45 millions<sup>105</sup>. »

Enfin, l'engagement dans la surveillance des confins s'inscrit dans un registre complotiste de méfiance envers l'État fédéral, jugé responsable de cette situation d'« invasion ». T. Foley y voit un plan délibéré du gouvernement états-unien pour détruire l'économie et la nation américaines.

« D'après ce que nous voyons à la frontière, la volonté du gouvernement est d'autoriser cet exode de masse, cette invasion de partout, pour je ne sais quelle raison obscure, pour détruire l'économie, pour créer des soulèvements raciaux. Ils vont finir par y arriver car ce pays est au bord de l'implosion<sup>106</sup>. »

G. Spencer fait part de sa suspicion envers le gouvernement fédéral et évoque un complot du gouvernement menaçant la sécurité du « peuple » :

« L'enjeu, et je l'ai vu depuis 20 ans, est pour ceux qui sont au pouvoir à Washington D.C. de se moquer du peuple, de lui faire croire qu'ils sécurisent la frontière alors qu'ils ne veulent pas le faire. Au plus haut niveau. Les plus puissants de ce pays ne veulent pas sécuriser la frontière, ils la veulent ouverte et ils veulent nous faire croire qu'ils font quelque chose à ce sujet. Cela s'appelle manipuler le peuple. C'est de la magie ! Je le sais. Et c'est pour ça que les médias ne viendront pas me voir, qu'ils ne me parleront pas, parce que je le sais. [...] C'est un plan élaboré par les plus puissants globalistes pour construire un marché unique mondial, un gouvernement unique mondial<sup>107</sup>. »

103. Ennis (S. R.), Ríos-Vargas (M.), Albert (N. G.), « The Hispanic Population: 2010, Census 2010 Briefs », United States Census Bureau, mai 2011 ; « Census 2010: 50 millions Latinos », Pew Hispanic Center, 24 mars 2011 ; Passel (J. S.) et Cohn (D.), « U.S. populations projections : 2005-2050 », Pew Hispanic Center, 11 février 2008.

104. Au moment de l'entretien, un groupe de sénateurs promeut une réforme migratoire visant à régulariser des clandestins, sous réserve d'une sécurisation renforcée de la zone frontalière. Le projet de loi adopté au Sénat en juin 2013 n'a toutefois jamais été discuté à la Chambre des représentants.

105. Entretien avec Glenn Spencer, Sierra Vista, 28 janvier 2013.

106. Entretien avec Tim Foley, Phoenix, 27 mars 2013.

107. Entretien avec Glenn Spencer, Sierra Vista, 28 janvier 2013.

## L'ancrage dans des courants antimigrants

Le savoir constitué et publicisé par l'ABP et l'AZBR nourrit la mobilisation d'un réseau d'acteurs opposé à l'immigration clandestine et favorable à la militarisation de la frontière, tant à l'échelle de l'Arizona qu'à l'échelle nationale. Un comité parlementaire de l'Arizona, le JBSAC<sup>108</sup>, auditionne depuis 2011 les acteurs de la sécurité frontalière. Au cours de l'été 2011, il a engagé une levée de fonds soutenue par l'État d'Arizona et baptisée *Build the Border Fence*, destinée à financer la construction d'une « barrière frontalière ». L'ABP et l'AZBR ont fourni des cartes, des vidéos et organisé des visites pour les autres membres de la coalition. Ainsi la carte mise en avant sur la page d'accueil du site Internet a-t-elle été préparée à partir des photos aériennes de la frontière réalisées en 2009 par l'ABP. Au cours de leur audition, deux parlementaires républicains à l'origine de la levée de fonds, Steve Smith et Al Melvin, évoquent leur participation à des visites de la frontière en mai 2011 en lien avec une association *Tea Party* et l'ABP<sup>109</sup>. Lors de la séance du 25 mai 2011 du JBSAC, par exemple, Al Melvin décrit la visite qu'il a effectuée comme « éclairante ». Steve Smith affirme même avoir eu l'occasion de survoler la frontière et de constater son « extrême porosité ». Il recommande ensuite le site de l'ABP pour obtenir des informations sur les traversées non autorisées. Cette collaboration est confirmée par G. Spencer :

« Ils sont descendus jusqu'ici [...] Steve Smith ? Je ne peux pas trop en dire mais je travaille avec lui... [...] Il est venu ici, je l'ai emmené dans mon avion. Ils sont en quelque sorte au courant...<sup>110</sup> »

Une note du SPLC détaille ces connexions entre le parti républicain et G. Spencer par l'entremise d'une association *Tea Party*<sup>111</sup>. En mai 2011, Al Melvin et une autre sénatrice républicaine, Silvia Allen, ont participé à une délégation d'une cinquantaine de personnes, qui s'est rendue en visite dans le ranch de G. Spencer pour une visite sponsorisée par le comité du parti républicain du comté de Maricopa<sup>112</sup>. De plus, en mars 2012, G. Spencer et son associé ont présenté une démonstration en direct et à distance du système *Identiseis* lors d'une intervention au comité « Sécurité, fédéralisme et souveraineté de l'État » du Sénat de l'Arizona<sup>113</sup>. Cependant, l'invitation de l'« expert » G. Spencer par la sénatrice républicaine a été désapprouvée par les démocrates du Sénat. Silvia

108. État d'Arizona, JBSAC, <http://www.azleg.gov/jbsac/>

109. Arizona Legislature's Live Proceedings, Arizona State Legislature, [http://azleg.granicus.com/ViewPublisher.php?view\\_id=19](http://azleg.granicus.com/ViewPublisher.php?view_id=19) (consulté en avril 2014).

110. Entretien avec Glenn Spencer 2013, *Sierra Vista*, 28 janvier 2013.

111. Leah (N.), « Arizona Tea Party Affiliate Promoting Hate Group Leader », Southern Poverty Law Center, 24 mai 2011, <http://www.splcenter.org/blog/2011/05/24/arizona-tea-party-affiliate-promoting-hate-group-leader/> (consulté en avril 2014).

112. Biggers (J.), *State out of the Union. Arizona and the Final Showdown over the American Dream*, New York, Nation Books, 2012, p. 115.

113. Shacat (J.), « Protecting the US Border », *The Sierra Vista Herald*, 4 mars 2012.



Allen s'est alors défendue d'inviter un « raciste notoire » en précisant qu'il « ne s'agi[ssait] que de technologie »...

Au-delà des républicains de l'Arizona, le savoir des groupes de surveillance de la frontière permet d'alimenter le réseau d'ONG, de *think-tanks*, d'élus, de journalistes et d'associations conservatrices impliqués dans la lutte contre l'immigration clandestine. Ce réseau est essentiellement connecté par Internet. Les liens utiles suggérés par ABP renvoient ainsi à des ONG « restrictionnistes » comme la Federation for American Immigration Reform. Le vigilantisme d'ABP et d'AZBR n'est qu'en partie numérisé<sup>114</sup> puisqu'il ne s'agit pas ici de rendre la justice par des actions de mobilisation sur le Web, mais de mettre à la disposition du public des informations sur les situations frontalières, prenant souvent en défaut l'État dans son action de surveillance. Au-delà de leur travail de documentation des migrations non autorisées, qui est repris par d'autres groupes antimigrants, l'ABP et l'AZBR ont vocation à *surveiller les surveillants*. Ce travail s'apparente à une forme de rappel à l'ordre, destiné à contraindre l'État à tenir ses engagements en matière de lutte contre l'immigration clandestine. Néanmoins, à la différence de la plupart des *vigilantes*, qui se contentent généralement de critiquer la performance de l'État<sup>115</sup>, l'ABP et l'AZBR étendent leur critique à l'État en tant que tel, assimilé à un pouvoir fédéral auquel ils prêtent d'obscurs desseins en matière d'immigration.

## Conclusion

Que font donc ces deux groupes de surveillance citoyenne au sud de l'Arizona ? Ils s'engagent à temps plein dans des pratiques paramilitaires de patrouille du désert, mais aussi dans l'élaboration de technologies de surveillance. Leur objectif est ainsi de constituer un savoir spécialisé sur les situations frontalières. Ces pratiques leur permettent de critiquer l'action des forces de l'ordre en position d'experts, voire même de rivaliser avec les industries de la défense. Cet affichage leur permet de réfuter l'accusation d'être des *vigilantes*. Toutefois, leurs pratiques de surveillance flirtent avec l'illégalité. Elles s'inscrivent dans un rapport complexe avec les forces de l'ordre, entre collaboration et suspicion. Les groupes de surveillance doivent donc constamment démontrer qu'ils agissent en conformité avec la loi. Leur savoir sur les situations frontalières est rendu public par l'investissement des réseaux sociaux. Il alimente ainsi les bases de données des réseaux antimigrants du pays. Il nourrit un discours militant, médiatique et politique sur la « guerre frontalière » à mener contre les « illégaux », les « cartels » et le « terrorisme ». Les leaders de ces groupes justifient

114. Sur le vigilantisme en ligne, cf. la contribution de Benjamin Loveluck dans ce dossier et Trotter (D.), « Digital Vigilantism as a Weapon of Visibility », *Philosophy and Technology*, Online articles, 2016, pp. 1-18. <http://link.springer.com/article/10.1007/s13347-016-0216-4>

115. Abrahams (R.), *Vigilant Citizens*, op. cit.

leurs pratiques de surveillance en puisant dans la rhétorique classique du vigilantisme antimigrants : le combat contre une « invasion » étrangère, la lutte contre l'hispanisation de la société et la méfiance envers l'État fédéral.

À la lumière de ces deux tentatives de production d'une expertise, l'action *vigilante* antimigrants aux États-Unis apparaît en recomposition permanente. Elle continue de se nicher dans des controverses juridiques, politiques et idéologiques. À la frontière mexicaine, elle s'exerce dans un cadre contraignant où l'État fédéral apparaît fort et présent. Celui-ci fixe en effet les limites légales des pratiques de surveillance citoyenne. Il fournit aussi des opportunités d'action à travers les politiques de militarisation de la zone frontalière qu'il met en œuvre. Ces contraintes et ces opportunités déterminent l'espace des possibles pour les citoyens patrouilleurs. Ces derniers restent attachés à leur image de « patriotes » prêts à transiger avec la légalité pour défendre leurs convictions. Ils continuent par ailleurs de manier une rhétorique de défiance à l'égard de l'État fédéral, qui leur vaut le soutien de certains milieux conservateurs. Le rôle de technicien de la sécurité frontalière s'ajoute désormais à ces attributs classiques du vigilantisme antimigrants. Sans pour autant conduire ces groupes à remiser entièrement leurs frasques et leur discours xénophobe, leur tentative de constitution d'une critique experte est au cœur de leur projet d'avenir. Du point de vue de ces groupes, le projet de « virtualisation » du contrôle frontalier est l'occasion de conférer une nouvelle pertinence et une nouvelle respectabilité à leur action de *vigilantes*, voire de lui imaginer de nouveaux débouchés économiques.

---

**Damien SIMONNEAU** est docteur en science politique de Sciences Po Bordeaux (associé au Centre Émile Durkheim) et ATER à l'Université Paris 13 (rattaché au CERAL). Ses recherches doctorales portent sur les mobilisations en faveur des murs de séparation aux États-Unis et en Israël, et sur une comparaison des politiques de sécurité

frontalière. Il vient récemment de publier les résultats de ses recherches en Israël : « Chameleon Wall: Inside Two Competing Coalitions of Pro-“Fence” Actors in Israel », *Journal of Borderlands Studies*, vol. 31, n° 3, 2016.

**dam.simonneau@gmail.com**